

SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL
« Olivier MESSIAEN »

17 rue de l'Ancienne Mairie
04000 DIGNE LES BAINS

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27/03/2023

ID : 004-250400868-20230324-05-DE



COMITE SYNDICAL

Le vendredi 24 mars 2023 à 14 heures 30, dûment convoqué par lettre individuelle en date du 8 mars 2023, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Conservatoire s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de la Présidente, au siège du Syndicat mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Madame Laurie SARDELLA, Présidente du Syndicat mixte de gestion ;
Monsieur Robert LAURENTI, représentant de Durance Luberon Verdon Agglomération, 1^{er} Vice-Président du Syndicat mixte ;
Monsieur Claude FIAERT, Vice-Président de Provence Alpes Agglomération. 2^{ème} Vice-Président du Syndicat mixte ;
Madame Sandra FAURE, représentante de Durance Luberon Verdon agglomération ;
Madame Martine THIEBLEMONT, représentante Provence Alpes agglomération ;
Madame Isabelle MORINEAUD, représentante du Conseil départemental ;
Monsieur Pierre CATILLON, représentant du Conseil départemental ;
Monsieur Alain DELSAUX, représentant du Conseil départemental.

Assistaient également à la séance :

Madame Christine JOLY, directrice administrative
Monsieur Benoît PAILLARD, Directeur pédagogique et artistique
Madame Cécilia CHEVALIER, Directrice générale des services Provence Alpes agglomération
Monsieur Roland RUZAFI, Directeur adjoint des établissements culturels du Conseil départemental
Monsieur Yves CLAUDET, Directeur général adjoint des services de DLVA
Monsieur Jean-Luc BILLAND, Directeur général adjoint du conseil départemental

Était excusé :

Monsieur Jean-Mikaël GASPARD, Payeur départemental

Envoyé en préfecture le 27/03/2023

Reçu en préfecture le 27/03/2023

Publié le 27/03/2023



ID : 004-250400868-20230324-05-DE

Délibération n° D-2023-05**OBJET : Augmentation des droits d'inscriptions pour la rentrée de septembre 2023**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes,

Vu les statuts du Syndicat mixte de gestion du Conservatoire à rayonnement départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 relative à l'instruction budgétaire et comptable applicable aux budgets principaux de toutes les collectivités et leurs établissements publics,

Vu la délibération n° D-2017-11 du 23 mai 2017 relative à l'échéancier d'augmentation des droits d'inscriptions pour trois années – 2018 /2019/2020 ;

Exposé des motifs –

La Présidente rappelle qu'un échéancier d'augmentation des droits d'inscriptions sur trois ans avait été décidé en 2017. La dernière année d'augmentation de 6 % devait avoir lieu en 2020. Compte tenu de l'activité pédagogique perturbée par la pandémie de Covid-19, l'augmentation n'a pas été appliquée.

Il est proposé d'appliquer une augmentation de 6,5 % des droits d'inscription pour la rentrée 2023.

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'approuver l'augmentation de 6,5 % des droits d'inscription à la rentrée de septembre 2023 ;

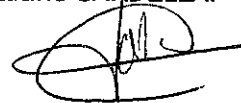
D'autoriser la Présidente du Syndicat mixte de gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Pour	8
Contre	0
Abstention	0

Fait à Digne-les-Bains le 24 mars 2023.

La Présidente du syndicat mixte de gestion,

Laurie SARDELLA.



TARIFS 2023/2024**TRANCHES CORRESPONDANTES AU QUOTIENT FAMILIAL**

QF = RBFDR 12xparts	A partir de 2 500	De 2 000 à 2 499	De 1 660 à 1 999	De 1 420 à 1 659	De 1 220 à 1 419	De 1 050 à 1 219	De 850 à 1 049	De 620 à 850	De 400 à 619	Moins de 399
DEPARTEMENT 04 *										
JARDIN EVEIL	150 €	142 €	134 €	126 €	117 €	110 €	101 €	93 €	84 €	77 €
EVEIL & PC	197 €	186 €	176 €	165 €	154 €	144 €	133 €	122 €	112 €	101 €
INIT/CI	489 €	471 €	453 €	429 €	392 €	345 €	283 €	229 €	181 €	138 €
CII/CIII	539 €	519 €	499 €	472 €	432 €	379 €	313 €	252 €	199 €	153 €
AD HC	520 €	502 €	484 €	459 €	423 €	374 €	314 €	260 €	211 €	169 €
AD CII/III	570 €	548 €	528 €	503 €	463 €	409 €	343 €	282 €	229 €	184 €
ATELIER	249 €	239 €	228 €	217 €	207 €	196 €	185 €	175 €	164 €	153 €
ATELIER 1/2 SEMAINE	150 €	142 €	134 €	126 €	117 €	110 €	101 €	93 €	84 €	77 €
HORS DEPARTEMENT 04 *										
JARDIN EVEIL	225 €	214 €	203 €	193 €	182 €	171 €	161 €	150 €	140 €	129 €
EVEIL & PC	295 €	284 €	274 €	263 €	252 €	242 €	231 €	220 €	210 €	199 €
INIT/CI	979 €	943 €	906 €	857 €	785 €	688 €	569 €	459 €	363 €	278 €
CII/CIII	1077 €	1036 €	997 €	944 €	863 €	757 €	625 €	505 €	398 €	305 €
AD HC	1039 €	1002 €	966 €	918 €	846 €	749 €	628 €	520 €	423 €	338 €
AD CII/III	1136 €	1097 €	1058 €	1004 €	924 €	818 €	685 €	564 €	459 €	366 €
ATELIER	374 €	363 €	353 €	342 €	331 €	321 €	310 €	299 €	289 €	278 €
ATELIER 1/2 SEMAINE	225 €	214 €	203 €	193 €	182 €	171 €	161 €	150 €	140 €	129 €
AUTRES							DPT 04		Hors DPT 04	
Discipline supplémentaire							101 €		227 €	
Pratique amateur (1 trimestre)							76 €		114 €	
Elèves des Ecoles du RESEAU (Barcelonnette-Château-Arnoux-Forcalquier-Gréoux les Bains-Les Mées-Oraison-Reillanne-St Auban-Valensole)							Elève en Instrument = 60 % du tarif QF		Elève en FM = 40 % du tarif QF	